

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 27 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un recrutement dans les corps de professeur et de maître de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture du ministère de la culture

NOR : MICB2304474A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 27 février 2023, est autorisée, au titre de l'année 2023, l'ouverture d'un recrutement (mutations, détachements et concours) pour le corps de professeur et de maître de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture du ministère de la culture. Le nombre maximum de postes offerts est fixé à 137.